

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 786

10 avril 2009

SOMMAIRE

Aberdeen Balanced Lux 1 S.à r.l.	37703	Democo	37715
ABN AMRO European Finance S.A.	37727	Domaine Paradisu S.A.	37717
Airtech G.m.b.H.	37707	Electrical Components International S.à r.l.	37718
Ajeco S.à r.l.	37694	Elis Luxembourg S.A.	37691
Albatros Performance Management S.A.	37728	Falcon III Real Estate Investments S.à r.l.	37691
Archer Investments S.à r.l.	37714	Fimat	37723
Arial Sporting S.A.	37690	Fimat	37690
Armance SA	37693	Fondation pour l'accès au logement	37696
Aurios Investments S.à r.l.	37692	Fondo obbligazionario con cedola periodi- ca	37705
BATI CV S.à r.l.	37708	Fondo obbligazionario protetto con cedola periodica	37705
BATI CV S.à r.l.	37709	Gia Abanico S.à r.l.	37726
Bau-Union Wiltz SA	37708	Gif Holding S.A.	37725
Bau-Union Wiltz SA	37710	GRP Security	37726
Beatport S. à r. l.	37703	HarbourVest VIII-Mezzanine S.à r.l.	37693
C6Med S.à r.l.	37701	Hercules Realty Private Limited	37719
C7 Bison S.à r.l.	37727	Hermes Finance AG	37711
C7 Bison S.à r.l.	37700	Immobilière des Glacis S. à r.l.	37714
C7 Illkirchlux S.à r.l.	37722	Intuitae Luxembourg Sàrl	37728
C7 Illkirch S.à r.l.	37719	IPC/AMH (Luxembourg) S.à r.l.	37692
C7 Massylux S.à r.l.	37720	Kestego S.à r.l.	37724
C7 Massylux S.à r.l.	37721	LAI SICAV-SIF S.A.	37703
C7 Princes (Lux) S.à r.l.	37713	Le comptoir luxembourgeois du Bâtiment S.à r.l.	37700
C8 Embassy S.à r.l.	37712	Le Premier 3 ARB S.à r.l.	37713
C8 Bazar S.à r.l.	37701	Le Premier 3 EM S.à r.l.	37713
C8 Land S.à r.l.	37702	Le Premier 3 GP S.à r.l.	37712
Cafina	37704	Le Premier 3 JD S.à r.l.	37712
Capital Sports Investments S.à r.l.	37717	Le Premier 3 LF S.à r.l.	37711
Catella Luxembourg S.à r.l.	37692	Le Premier III S.à r.l.	37721
Club 5 S.à r.l.	37691	Le Premier II S.à r.l.	37720
ColAce S.à r.l.	37700	Le Premier IV S.à r.l.	37721
Colony BOOC Investor (Lux) S.à r.l.	37690	Le Premier Management S.à r.l.	37724
Comipar S.à r.l.	37694	Le Premier S.à r.l.	37720
Conset Investments S.à r.l.	37717	Le Premier VIII S.à r.l.	37723
Creyf's Interim S.A.	37691		
Cristal Rose S.à r.l.	37694		
Delta Montage	37710		

Le Premier VII S.à r.l.	37723	REL (First) Investment S.A.	37714
Le Premier VI S.à r.l.	37722	Resorts & Properties Holding A.G.	37726
Le Premier V S.à r.l.	37722	Sagelux S.A.	37686
Leria S.à r.l.	37694	Schiff Invest S.A.	37692
Lone Star Capital Investments S.à r.l.	37693	Société de Regroupement Immobilier S.A.	
LSF5 Lux Investments S.à r.l.	37693	37724
LU-CIX Management	37709	Southridge Management S.à.r.l.	37716
Lunard Participations S.A.	37694	Start People S.A.	37691
M/C AWS Canada S.à r.l.	37718	Super Star S.à.r.l.	37711
Metro International S.A.	37690	SwissCaps Holding (Luxembourg) S.à r.l.	
ML BCE Holdings S.à r.l.	37694	37695
Newalux S.A.	37683	Toctoc Media Technology	37686
Nomura Funds	37716	Tradition Luxembourg S.A.	37728
Ocean Group International S.A.	37695	Ultimo Holding	37727
Perseus Immobilien Gesellschaft 5	37725	Unique Gifts Inc.	37707
Pictoris S.à.r.l.	37704	United PRN Holdings S.à r.l.	37704
Procter & Gamble Financial Services Hold-		Utilifin	37725
ing S.à r.l.	37702	Vivacon Lux One S.à.r.l.	37718
QGX Coal S.à.r.l.	37715	West & Orient Invest S.à r.l.	37701
QGX Golden Hills S.à.r.l.	37715	Yorkshire Holding S.A.	37726
QGX Metals S.à.r.l.	37716	Zitro S.à.r.l.	37719

Newalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 145.372.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le onze mars.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. KONNICK INVEST S.A., une société anonyme établie et ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis, inscrite auprès du Registre de Commerce et des sociétés sous le numéro B 32 270, ici représentée par Madame Marjorie GOLINVAUX, mieux qualifiée ci-après, en vertu d'une procuration datée du 10 mars 2009, qui restera annexée aux présentes pour être formalisée avec les présentes.

2. Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis. Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "NEWALUX S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, l'achat, la vente et la location, la gestion, l'administration et la mise en valeur de ces biens pour compte propre.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 31.000.- EUR (trente et un mille euros) représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 31.- EUR (trente et un euros) chacune.

Le capital autorisé est fixé à 155.000.- EUR (cent cinquante cinq mille euros) qui sera représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de 31.- EUR (trente et un euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jour du mois de juin à 15 heures et pour la première fois en 2010.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2009.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, lesdites comparantes déclarent souscrire le capital comme suit:

1. KONNICK INVEST S.A., prénommée,	999 actions
2. Marjorie GOLINVAUX, prénommée,	1 action
TOTAL:	1.000 actions

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 100%, de sorte que la somme de 31.000 euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille deux cents euros (1.200.- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2013:
 - a) Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, née à Messancy le 24 août 1969, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis,
 - b) Madame Stéphanie LACROIX, juriste, née à Epinal le 28 décembre 1976, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis;
 - c) Monsieur Lamine WANE, administrateur de sociétés, né à Bamako (Mali) le 22 décembre 1966, demeurant à B-1180 Bruxelles, chaussé de Waterloo 741.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2013:

La société anonyme BS CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-Rue, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 45 486.

4. Le siège social de la société est fixé à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Golinvaux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 mars 2009. Relation: LAC/2009/10118. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Fr. Schneider.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009040935/220/168.

(090046834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Sagelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 111.522.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mars 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009040996/231/14.

(090047021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Toctoc Media Technology, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri. M Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 145.396.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1) Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg,

ici représenté par Madame Ludivine ROCKENS, employée privée, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg en date du 19 mars 2009.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois New Enterprises S.A., établie et ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 44.050,

ici représentée par Madame Ludivine ROCKENS, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg en date du 19 mars 2009.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée que les parties déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou tout autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre acquérir, en propriété ou par licence, développer, gérer, mettre en valeur et exploiter, par elle-même ou par l'octroi de licences ou sous-licences, tous droits de propriété intellectuelle.

La Société peut également agir comme gérant ou administrateur, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés en commandite ou de toutes autres structures sociétaires.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "TOCTOC MEDIA TECHNOLOGY".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENT EUROS (EUR 12.500.-) représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 7. Le montant du capital de la Société peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire et chaque associé a un nombre de droit de vote proportionnel au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

Art. 10. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en Assemblée Générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en Assemblée Générale, des associés représentant les trois quarts des Parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les Parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 13. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature collective de deux gérants.

Art. 14. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation

spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires ou toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 15. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 16. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 17. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemnisera tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas ou dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

F. Dividendes - Réserves

Art. 23. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel que augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil de 10%.

Les associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la part des profits affectés à la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés au titre de dividendes au prorata de leur participation ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 24. Nonobstant les dispositions de l'article qui précède, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut décider de payer des acomptes sur dividendes avant la fin de l'exercice social en cours sur base d'un Etat Comptable datant de moins de deux mois, faisant apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Lorsque les acomptes excèdent le montant du dividende arrêté ultérieurement par l'Assemblée Générale des associés de la Société ou de l'associé unique (selon le cas), ils sont, dans cette mesure, considérés comme un acompte à valoir sur le dividende suivant.

Art. 25. Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise choisie par le gérant ou, le cas échéant, par le conseil de gérance et pourront être payés en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance peut prendre une décision finale quant au taux de change applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Le compte prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés ou de l'associé unique (le cas échéant). L'Assemblée Générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission au compte réserve légale.

G. Dissolution - Liquidation

Art. 26. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 27. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Patrick ROCHAS, préqualifié, 1 part sociale,	1
2.- La société "New Enterprises S.A.", préqualifiée, 99 parts sociales,	99
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES.	100

Ces parts sociales ont été libérées en totalité de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENT EUROS (EUR 12.500.-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à € 1.300.-.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Madame Sylviane COURTOIS, employée privée, née le 24 novembre 1968 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

b) Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de société, né le 21 avril 1953 à Chatou (France), avec adresse professionnelle au 10A rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg,

c) Madame Ludivine ROCKENS, employée privée, née le 13 décembre 1975 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L.Rockens, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: EAC/2009/3384. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 26 mars 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009041377/272/196.

(090047346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Fimat, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 85.727.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54380 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009040997/211/12.

(090046980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Metro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 73.790.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54707 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009040998/211/12.

(090046956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Arial Sporting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 55.118.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 mars 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009040999/231/14.

(090046927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Colony BOOC Investor (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 96.977.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., cogérant de la société, a été transféré du 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041019/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Club 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4115 Esch-sur-Alzette, place des Sacrifiés 1940-1945.

R.C.S. Luxembourg B 19.909.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2009041000/203/11.

(090046907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Elis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 22, ZAE de Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 48.681.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mars 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009041001/202/12.

(090046899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

**Start People S.A., Société Anonyme,
(anc. Creyfs Interim S.A.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 27.901.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mars 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009041002/202/13.

(090046893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Falcon III Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 136.481.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé Unique de la Société en date du 16 Mars 2009 que Patrice Gallasin, agissant en qualité de gérant de classe A de la Société a démissionné avec effet au 16 Mars 2009 et que Céline Pignon, née le 27 Mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg a été nommé gérant de classe A de la Société avec effet au 16 Mars 2009 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041094/4287/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06857. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Schiff Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 137.229.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Emile SCHLESSER
Notaire

Référence de publication: 2009041003/227/12.

(090046887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Catella Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.781.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Emile SCHLESSER
Notaire

Référence de publication: 2009041004/227/12.

(090046882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

IPC/AMH (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 16.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.697.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2009041005/5770/13.

(090046849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Aurios Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 136.402.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 20 mars 2009

Le siège social de la Société a été transféré du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *AURIOS INVESTMENTS S.à r.l.*
United International Management S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009041145/9839/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07004. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090046762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Armance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 142.211.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2009041006/5770/12.

(090046836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

LSF5 Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 141.058.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2009041007/5770/12.

(090046784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2009041008/5770/12.

(090046763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

HarbourVest VIII-Mezzanine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 139.324.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que Céline Pignon, née le 27 mars 1977 à Metz (France), avec

adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, a été nommée gérant de la classe B de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041107/4287/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06904. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Leria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 144.047.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54808 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009041011/211/12.

(090046921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

ML BCE Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Cristal Rose S.à r.l.).

R.C.S. Luxembourg B 137.344.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 53917 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009041012/211/12.

(090046928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Comipar S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Ajeco S.à r.l.).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.868.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54576 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009041013/211/13.

(090046941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Lunard Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 90.767.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2009

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide:

- de transférer le siège social de la société du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Certifié sincère et conforme
Pour Lunard Participations S.A.
SGG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009041152/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07030. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

SwissCaps Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 200.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 110.638.

—
Extrait des résolutions

adoptées par les associées de la Société le 24 mars 2009

Il résulte du procès-verbal des résolutions des associés du 24 mars 2009:

Les associés ont accepté la révocation de M. Dieter W. Engel de ses fonctions de Gérant de la Société avec effet au 24 mars 2009.

Par conséquent, les gérants de la Société au 24 mars 2009 sont les suivants:

Heinrich Hoppmann, Gérant

Jana Oleksy, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Jana Oleksy
Gérant

Référence de publication: 2009041015/9249/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08066. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Ocean Group International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.933.

—
Extrait des résolutions

prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire

- La cooptation de M. Vicente CILETTI, résidant 31C, Chemin Carabot, CH-1233 Bernex en tant qu'Administrateur de catégorie A à compter du 3 mars 2009 en remplacement de M. David PASCIUTO administrateur de catégorie A démissionnaire au 3 mars est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statuaire de l'an 2011.

10.03.2009 / 9 March 2009.

Certifié sincère et conforme

J.-F. CORDEMANS / T. SARDAROV

Administrateur, Catégorie A / Administrateur, Président du Conseil d'Administration, Catégorie B

Référence de publication: 2009041018/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05665. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

FAL, Fondation pour l'accès au logement, Fondation.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 60, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg G 201.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le trois février.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1) L'association sans but lucratif "Réseau luxembourgeois de lutte contre la pauvreté et l'exclusion", en abrégé "EAPN Lëtzebuerg" ou encore "EAPN Luxembourg", avec siège social à L-5893 Hesperange, 7, rue Théodore Urbain, (numéro d'identité: 1999 61 01 935), constituée suivant acte sous seing privé daté du 20 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 734 du 2 octobre 1999, page 35208, et dont la refonte des statuts a été publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2180 du 8 septembre 2008, page 104635,

représentée par son administratrice et présidente du conseil d'administration Madame Karin MANDERSCHIED, demeurant à Hesperange,

habilitée à engager valablement l'association en toutes circonstances par sa signature individuelle, en vertu de l'article 11 des statuts.

2) L'association sans but lucratif "WUNNENGSHELLEF", avec siège social à L-2444 Luxembourg, 60, rue des Romains, (numéro d'identité: 1988 61 00 429), constituée suivant acte sous seing privé daté du 29 mars 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 161 du 13 juin 1988, page 7672,

représentée par:

- son administratrice et présidente du conseil d'administration Madame José-Anne SCHABER, demeurant à Luxembourg, et

- son administrateur et secrétaire Monsieur Albert DONDELINGER, demeurant à Luxembourg,

habilités à engager valablement l'association en toutes circonstances par leurs signatures conjointes conformément à l'article 19 des statuts.

Lesquelles comparantes ont déclaré qu'elles entendent présentement créer une fondation conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, dont les statuts sont fixés comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. La Fondation prend la dénomination de "FONDATION POUR L'ACCES AU LOGEMENT", en abrégé "FAL",

ci-après "la Fondation".

Art. 2. Siège. La Fondation établit son siège à Luxembourg.

Art. 3. Objet. La Fondation a pour objet de promouvoir et de réaliser l'accès au logement des personnes défavorisées. A cet effet, elle mettra notamment en oeuvre une agence immobilière sociale s'occupant de la gestion de logements propres ou sur mandat d'un propriétaire-bailleur public ou privé. Ces logements sont destinés à toute personne exposée à la précarité, la pauvreté et/ou l'exclusion sociale.

La Fondation peut en outre exercer toutes activités, accomplir tous actes et effectuer toutes opérations généralement quelconques susceptibles de favoriser, de promouvoir ou de faciliter la réalisation de son objet social.

Ses services et activités sont offerts à toute personne indépendamment de sa nationalité, de son origine ethnique, de son sexe, de sa confession ou de son opinion politique.

Art. 4. Durée. La Fondation est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Patrimoine

Art. 5. Patrimoine. Au moment de sa constitution la Fondation reçoit les apports suivants:

A) de la part de l'association sans but lucratif WUNNENGSHELLEF:

Dans un immeuble en copropriété sis à Rodange, 57, rue Joseph Philippart, inscrit au cadastre comme suit:

- Commune de PETANGE section C de RODANGE -

Numéro 93/4501, lieu-dit "rue Joseph Philippart", place (occupée), immeuble en copropriété, avec une contenance cadastrale de 1 are 70 centiares,

à savoir:

a) en propriété privative et exclusive:

1) Le LOT NUMÉRO UN (001), à savoir la CAVE au sous-sol, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "001", bloc "A", escalier "A", niveau "81", d'une surface utile d'après cadastre de 4,16 m², faisant 19,00/1.000es.

2) Le LOT NUMÉRO DEUX (002), à savoir la CAVE au sous-sol, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "002", bloc "A", escalier "A", niveau "81", d'une surface utile d'après cadastre de 4,16 m², faisant 19,00/1.000es.

3) Le LOT NUMÉRO TROIS (003), à savoir la CAVE au sous-sol, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "003", bloc "A", escalier "A", niveau "81", d'une surface utile d'après cadastre de 4,16 m², faisant 19,00/1.000es.

4) Le LOT NUMÉRO QUATRE (004), à savoir le GARAGE au rez-de-chaussée, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "004", bloc "B", escalier "U", niveau "00", d'une surface utile d'après cadastre de 10,35 m², faisant 54,00/1.000es.

5) Le LOT NUMÉRO CINQ (005), à savoir l'APPARTEMENT au rez-de-chaussée, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "005", bloc "A", escalier "A", niveau "00", d'une surface utile d'après cadastre de 34,01 m², faisant 252,00/1.000es.

6) Le LOT NUMÉRO SIX (006), à savoir l'APPARTEMENT au premier étage, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "006", bloc "A", escalier "A", niveau "01", d'une surface utile d'après cadastre de 34,74 m², faisant 257,00/1.000es.

7) Le LOT NUMÉRO SEPT (007), à savoir l'APPARTEMENT au deuxième étage, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "007", bloc "A", escalier "A", niveau "02", d'une surface utile d'après cadastre de 36,92 m², faisant 274,00/1.000es.

8) Le LOT NUMÉRO HUIT (008), à savoir le GRENIER au troisième étage, avec la désignation cadastrale suivante:

Numéro "008", bloc "A", escalier "B", niveau "03", d'une surface utile d'après cadastre de 28,62 m², faisant 106,00/1.000es.

b) en copropriété et indivision forcée:

MILLE MILLIÈMES (1.000,00/1.000es) dans les parties communes de l'immeuble, y compris le sol ou le terrain.

Titre de propriété

Les éléments immobiliers prédésignés appartiennent à l'association sans but lucratif "WUNNENGSHELLEF" pour les avoir acquis comme suit:

- les lots numéros 002, 007 et 008 en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire instrumentant en date du 20 novembre 1991, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 11 décembre 1991, volume 865, numéro 27;

- les lots numéros 003 et 006 en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire instrumentant en date du 23 décembre 1992, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 21 janvier 1993, volume 916, numéro 92;

- les lots numéros 001, 004 et 005 en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire instrumentant en date du 27 avril 1994, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 25 mai 1994, volume 974, numéro 46.

Copropriété

L'immeuble bâti prédécrit est régi:

a) par le statut légal introduit par la loi du 16 mai 1975, modifiée par la loi du 22 avril 1985 et complétée par le règlement grand-ducal du 13 juin 1975;

b) par le règlement de copropriété arrêté à l'acte de base reçu par le notaire Joseph Elvinger, alors de résidence à Differdange, en date du 8 novembre 1991, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg le 18 novembre 1991, volume 862, numéro 41.

B) de la part de l'association sans but lucratif "EAPN Lëtzebuerg":

Un capital de 5.000,- EUR (CINQ MILLE).

Les recettes de la Fondation comprennent:

a) les dons, donations et legs qu'elle pourra recevoir dans les conditions des articles 16 et 36 de la loi précitée du 21 avril 1928;

b) les subventions de l'Etat, des communes, des établissements publics, de tout organisme privé;

c) les revenus du patrimoine qu'elle possède;

d) de façon plus générale toutes autres ressources autorisées par la loi.

L'énumération qui précède n'est pas limitative.

Titre III. - Administration

Art. 6. Composition, réunions et modes de délibération et de vote du conseil d'administration

La Fondation est administrée et représentée par un Conseil d'Administration composé de HUIT (8) membres au minimum. La durée du mandat est de QUATRE (4) ans, sauf pour SIX (6) membres du premier Conseil d'Administration, nommés pour SIX (6) ANS. Le mandat est renouvelable.

Les administrateurs sont révocables à tout instant et ad nutum, à la majorité des deux tiers des membres du conseil. En cas de vacance d'une place d'administrateur par décès, démission ou révocation, les administrateurs restants peuvent coopter un nouvel administrateur. Si le nombre d'administrateurs est tombé en dessous de HUIT (8), ils sont tenus de coopter autant d'administrateurs nouveaux jusqu'à ce que leur nombre est de nouveau de HUIT (8) au minimum. L'administrateur ainsi nommé finit le mandat de son prédécesseur.

Dans les six mois qui précèdent l'expiration du mandat des administrateurs, le Conseil d'administration procède à la nomination de leurs successeurs.

Une cooptation ou une nomination d'un nouvel administrateur s'effectue à la majorité des deux tiers des administrateurs restants.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Fondation l'exigent, mais au moins une fois tous les six mois, au lieu indiqué dans les avis de convocation.

Le conseil d'administration se réunit sur demande, soit de son/sa président(e), soit de son/sa secrétaire, soit de deux administrateurs.

Les avis de convocation renseignent l'ordre du jour et sont signés par le/la président(e), en son absence par le/la vice-président(e) ou en l'absence de ce dernier par le/la secrétaire. Ils parviendront aux administrateurs au moins dix jours francs à l'avance.

Art. 7. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Fondation, la représentation dans les actes judiciaires et extrajudiciaires et l'accomplissement de tous les actes d'administration et de disposition qui tendent à la réalisation de son objet.

Il décide du placement des fonds de la Fondation dans un but de gestion des avoirs de la trésorerie. Il décide de la manière de disposer des fonds et des revenus des fonds en vue de la réalisation de l'objet de la Fondation.

Les pouvoirs énumérés ci-dessus sont énonciatifs et non limitatifs.

Art. 8. Procédure. Le conseil d'administration élit en son sein un/une président(e), un/une vice-président(e), un/une secrétaire et un/une trésorier/ière.

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le/la président(e) et, en cas d'absence ou d'empêchement du/de la président(e), par le/la vice-président(e) et en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci/celle-ci par le doyen d'âge.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les administrateurs absents peuvent donner, par écrit, mandat à l'un de leurs collègues pour les représenter aux délibérations du conseil d'administration, sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus qu'un seul autre administrateur. Le mandat n'est valable que pour une seule séance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les procès-verbaux des séances sont consignés dans un registre spécial et signés par le/la président(e) et le/la secrétaire de séance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le/la président(e) et le secrétaire du Conseil ou par deux administrateurs.

Art. 9. Exercice et Délégation de pouvoirs. La Fondation est valablement engagée envers des tiers par la signature conjointe de deux des membres du conseil d'administration prévus à l'article 8, 1^{er} alinéa qui n'auront à cet effet pas à justifier d'une délibération préalable du conseil d'administration, sauf dans le cas d'un acte d'acquisition et/ou de cession immobilière. Tout acte de transaction immobilière est soumis à une délibération préalable du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la fondation à un comité de direction ou à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non. Les délégués ainsi nommés engageront la fondation dans les conditions et limites de leurs pouvoirs.

Cette délégation doit se faire par écrit.

Le conseil d'administration peut instituer des comités consultatifs dont il détermine la composition et les tâches. Les comités consultatifs auront un rôle purement consultatif.

Titre IV. - Finances

Art. 10. Année sociale. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commence ce jour même, pour se terminer le trente et un décembre 2009.

Art. 11. Budget/Comptes annuels. La gestion de la Fondation fera l'objet d'une comptabilité tenue selon les principes et les modalités d'une comptabilité générale à double écriture.

Chaque année le conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice écoulé et dresse le budget du prochain exercice. Dans les deux mois de la clôture de l'exercice, le conseil d'administration communique au Ministre de la Justice lesdits comptes et budget.

Le Conseil d'administration arrête chaque année ensemble avec le budget les modalités de révision des comptes. Si la somme bilantaire dépasse le seuil de 1.000.000,- EUR (UN MILLION), ou si le chiffre d'affaires dépasse la somme de 2.000.000,- EUR (DEUX MILLIONS) ou si le nombre de salariés (équivalents temps plein) est supérieur à 10 (DIX), les comptes doivent être soumis à un réviseur d'entreprises remplissant les conditions requises par la loi modifiée du 28 juin 1984 portant organisation de la profession de réviseur d'entreprises.

Titre V. - Divers

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts est arrêtée à la majorité des deux tiers des administrateurs qui le composent.

Les modifications statutaires n'entreront en vigueur qu'après avoir été approuvées par arrêté grand-ducal.

Art. 13. Dissolution de la Fondation. En cas de dissolution de la Fondation, la liquidation en sera effectuée par les liquidateurs désignés à cet effet par le conseil d'administration.

Le patrimoine net restant sera transféré à une autre fondation de droit luxembourgeois ou à une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique qui poursuivent une activité se rapprochant autant que possible de l'objet en vue duquel la Fondation a été créée.

Titre VI. - Références à la loi

Art. 14. Pour tous les points non spécialement réglés aux statuts, les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée sont applicables.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes se sont constituées en réunion extraordinaire, à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, à l'unanimité, elles ont pris les résolutions suivantes:

I) A titre exceptionnel, les fondateurs désigneront les DOUZE (12) membres composant le premier conseil d'administration de la Fondation, désignés de façon paritaire par l'association sans but lucratif "Réseau luxembourgeois de lutte contre la pauvreté et l'exclusion", en abrégé "EAPN Lëtzebuerg" ou "EAPN Luxembourg" et l'association sans but lucratif "WUNNENGSHELLEF".

Les premiers membres du Conseil d'administration sont les suivants:

1) Monsieur Michel DI FELICE, juriste, demeurant à L-7322 Steinsel, 43a, Montée Willy Goergen - de nationalité luxembourgeoise, né à Dudelange, le 28 novembre 1965,

2) Madame Anne-Françoise HENRARD, assistante-sociale, demeurant à L-8545 Niederpallen, 33, Ditzebierg, - de nationalité belge, née à Liège (Belgique) le 4 septembre 1979.

3) Monsieur Marco HOFFMANN, assistant d'hygiène sociale, demeurant à L-6212 Consdorf, 60, rue Hicht, - de nationalité luxembourgeoise, né à Echternach, le 5 mars 1963.

4) Monsieur Carlo HOURSCHT, éducateur, demeurant à L-1463 Luxembourg, 1, rue du Fort Elisabeth, - de nationalité luxembourgeoise, né à Luxembourg, le 27 avril 1953.

5) Monsieur Klaus-Helmut SCHNEIDER, pédagogue diplômé, demeurant à D-54296 Trier, Fritz-von-Wille-Strasse 91, - de nationalité allemande, né à Schweich (D), le 14 janvier 1964.

6) Monsieur Jean SCHOOS, psychologue, demeurant à L-1870 Luxembourg, 79, Kohlenberg, - de nationalité luxembourgeoise, né à Luxembourg, le 8 septembre 1947.

7) Monsieur Albert DONDELINGER, directeur administratif, demeurant à L-2135 Luxembourg, 133a, Fond St. Martin, - de nationalité luxembourgeoise, né à Ettelbruck, le 25 octobre 1955.

8) Madame Marianne KIRCH-SCHMIT, assistante sociale en retraite, demeurant à L-8269 Mamer, 8, Wieseck, - de nationalité luxembourgeoise, née à Luxembourg, le 23 janvier 1943.

9) Madame Caroline LUDWIG, "Diplom Sozial Pädagogin/Diplom Sozialarbeiterin", demeurant à L-6232 Echternach, 5, rue Dierwiss, - de nationalité allemande, née à Saarbrücken (D), le 17 septembre 1963.

10) Madame Karin MANDERSCHIED, fonctionnaire de l'Etat, demeurant à L-5893 Hesperange, 7, rue Th. Urbain, - de nationalité luxembourgeoise, née à Luxembourg, le 21 mai 1957.

11) Madame Alexandra OXACELAY, journaliste, demeurant à L-8355 Garnich, 4a, rue Nie Arend, - de nationalité française, née à Luxembourg, le 22 janvier 1972.

12) Madame José-Anne SCHABER, psychologue, demeurant à L-1730 Luxembourg, 9, rue de l'Hippodrome, - de nationalité luxembourgeoise, née à Luxembourg, le 10 juillet 1951.

Les membres de ce premier Conseil d'administration qui figurent sous les numéros de 1 à 6 sont exceptionnellement nommés pour un mandat de SIX (6) ans.

II) Le siège est fixé à L-2444 Luxembourg, 60, rue des Romains.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants des comparantes, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MANDERSCHIED, SCHABER, DONDELINGER, A. WEBER.

Déclaration:

Le soussigné notaire Alex WEBER, de résidence à Bascharage, déclare que le présent acte a été approuvé par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009.

Bascharage, le 13 mars 2009

Signé: A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 17 mars 2009. Relation: CAP/2009/882. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 26 mars 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009041380/236/229.

(090047363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

ColAce S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 312.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 84.291.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041020/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06080. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Bison S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 110.411.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041021/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06081. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le comptoir luxembourgeois du Bâtiment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 133.115.

Monsieur CAVELIER Grégory agissant en sa qualité de gérant technique de la société à responsabilité limitée Le Comptoir luxembourgeois du Bâtiment, avec siège social à rue des Trois Cantons 11, L-8399 Windhof, RCS Luxembourg

B numéro 133.115., accepte au nom de la Société, conformément aux dispositions de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la cession de 50 parts sociales par la société ISOVI SA, avec siège social à rue Aloyse Kayser 37, L-3501 Dudelange, en faveur de WHITE MANAGEMENT SA en formation, conclue en date du 10 décembre 2008.

Le gérant technique constate que les conditions suspensives portant sur ladite cession ont été réalisées et que la propriété desdites parts a été transférée en date du 18/12/2008.

Les 100 parts sociales de la société Le Comptoir Luxembourgeois du bâtiment Sàrl sont donc réparties comme suit:
- White Management SA: 100 parts sociales

Le 27/02/2009.

CAVELIER Grégory

Le gérant technique

Référence de publication: 2009041066/1681/22.

Enregistré à Diekirch, le 26 mars 2009, réf. DSO-DC00262. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090046950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C6Med S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 106.020.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041022/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06082. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C8 Bazar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 136.627.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041023/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06087. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

West & Orient Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 99.072.

Extrait des principales résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2007 tenue au siège social de la société.

Il a été décidé de renouveler les mandats des gérants en place jusqu'à l'assemblée des associés statuant sur les comptes 2007 et devant se tenir en 2008. Ces gérants sont:

- Monsieur Graham Edwards, gérant technique;
- Monsieur Patrick Sganzerla, gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour West & Orient Invest S.à r.l.

FIDUCIAIRE PATRICK SPANZERLA S.à r.l.

17, rue des Jardiniers

B.P. 2650 L-1026 Luxembourg

Patrick Sganzerla

Expert-Comptable

Référence de publication: 2009041136/1652/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04473. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090047150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C8 Land S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 128.270.

—
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041024/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06088. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090046957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Procter & Gamble Financial Services Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 122.755.

—
*Extrait de la décision
des associés aux fins de la publication du 6 août 2008*

Le Conseil des Gérants accepte la démission de Monsieur Dipak Golechha né le 4 mai 1974 domicilié 8 Clos des Lipizzans, B-1150 Croydon, Belgique en tant que gérant de la société à compter du 9 mars 2007 et nomme Mme les Van de Voorde né le 11 avril 1973 domicilié 55 Sint-Elooiweg B-1860 Meise, Belgique en remplacement de Monsieur Dipak Golechha, démissionnaire.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Pour Procter & Gamble Financial Services Holding Sàrl

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041028/2948/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05772. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090046911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

LAI SICAV-SIF S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 133.036.

Änderungen Verwaltungsrat der LAI SICAV SIF S.A.

Hiermit teilen wir Ihnen mit, dass sich die Dauer des Mandates eines Mitgliedes des Verwaltungsrates der Gesellschaft LAI SICAV SIF S.A. wie folgt geändert hat:

Herr Hermann Knödgen wurde mit Wirkung zum 13.03.2008 durch den Verwaltungsrat als Verwaltungsratsmitglied bestellt. Diese Änderung wurde im Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlung vom 30.05.2008 festgehalten.

Die Dauer des Mandats wurde bis zur Hauptversammlung im Jahr 2013 begrenzt.

Berufsadresse: Herr Hermann Knödgen, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, den 3. März 2009

M.M.Warburg-LuxInvest S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2009041030/2112/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00980. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Beatport S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 142.671.

Par décision de l'associé unique de la société, prise le 13 mars 2009, Monsieur Christoph KAMMEL, de nationalité allemande, né le 27 mars 1970 à Mayence, avec adresse professionnelle à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris, a été nommé délégué à la gestion de la société, avec le titre de «general manager», pour une durée indéterminée.

Pour la société

R. LUTGEN

Domiciliataire

Référence de publication: 2009041029/268/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06153. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Aberdeen Balanced Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 119.592.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 26 mars 2009, l'associé unique de Aberdeen Balanced Lux 1 S.à r.l.:

- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant de la société avec effet au 26 mars 2009:

* M. Andrew Smith, avec adresse professionnelle au One Bow Churchyard, Cheapside London, EC4M 9HH, Grande-Bretagne

- prend note de la démission de Mme Malin af Petersens comme gérant de la société avec effet au 6 mars 2009.

Le conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

* M. Nico Tates

* M. Antonius Simon van der Poel

* M. Andrew Smith

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 mars 2009.

Pour Aberdeen Balanced Lux 1 S.à r.l.

Selim Saykan

Référence de publication: 2009041031/9382/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07854. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Pictoris S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2A-34, Rue Hannelanst Ilôt du Château.

R.C.S. Luxembourg B 99.114.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27/03/2009.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

WILTZ

Signature

Référence de publication: 2009041074/772/15.

Enregistré à Diekirch, le 24 mars 2009, réf. DSO-DC00218. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Cafina, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 50.317.

*Extrait des résolutions
de l'assemblée générale du 27 février 2009*

- L'assemblée ratifie la démission de M. Daniel FONTAINE avec effet ce jour.
- En remplacement de ce dernier, l'assemblée ratifie Monsieur Régis SCHULTZ demeurant 42 Lancaster Park, Richmond, Surrey, UK - TW10 6AD comme nouvel administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010/2011.
- Le mandat du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 30 juin 2009.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041036/5649/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01268. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

United PRN Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 8.085.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 70.851.

EXTRAIT

Le 10 décembre 2001 «United Business Information B.V.», une société de droit néerlandais, ayant son siège au 166 Amsteldijk, Suite 3.20, Amsterdam 1079 LH, Pays-Bas, a changé sa dénomination en «United News Distribution B.V.» sous laquelle elle a cédé toutes les parts sociales de la Société à «United Information Group B.V.» à l'occasion d'une fusion entre les deux sociétés du 15 septembre 2003. Une mention de ce transfert a été publiée au Mémorial C n° 1143 du 3 novembre 2003.

Le 13 octobre 2003, United Information Group B.V. a cédé toutes les 539 parts sociales de la Société à United News Distribution S.à.r.l., une société de droit luxembourgeois avec siège social au 17, boulevard Henri, L-1724 Luxembourg. Une mention de ce transfert a été publiée au Mémorial C n° 1151 du 4 novembre 2003.

Suite à ces transferts de parts sociales, United News Distribution S.à.r.l. est l'unique associé de la Société et détient toutes les 539 parts sociales de celle-ci.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009041043/260/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06340. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

**Fondo obbligazionario con cedola periodica, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. Fondo obbligazionario protetto con cedola periodica).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 142.977.

Im Jahre zweitausendneun, den dreizehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtswohnsitze zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre der Gesellschaft Fondo obbligazionario protetto con cedola periodica, eine Aktiengesellschaft die als Investmentgesellschaft mit variablem Kapital tätig ist, mit Sitz zu L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxembourg unter Sektion B und der Nummer 142.977, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 14. November 2008, veröffentlicht im Memorial C Nummer 2855 vom 28. November 2008.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Désirée EKLUND, Privatangestellte, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg.

Die Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Sandra SCHENK, Privatangestellte, mit beruflicher Anschrift in Senningerberg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Désirée EKLUND, vorgeannt.

Da somit das Versammlungsbüro zusammengesetzt wurde, ersucht die Vorsitzende den unterzeichnenden Notar folgendes zu beurkunden:

I.- Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

1.- Änderung der Gesellschaftsbezeichnung in „Fondo obbligazionario con cedola periodica" und Abänderung von den Artikeln 1 und 5 der Satzungen.

2.- Abänderung von Artikel 18.2. der Satzungen.

3.- Änderung des Geschäftsjahres, damit dieses am 1. April beginnen soll und am 31. März des darauffolgenden Jahres enden soll und Abänderung von Artikel 26 der Satzungen.

4.- Änderung des Titels des Vorsitzenden des Verwaltungsrates, Herrn Dr Jürgen AMENDINGER.

5.- Verschiedenes.

II.- Dass die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind; diese Anwesenheitsliste, nachdem sie durch die Aktionäre beziehungsweise deren Bevollmächtigte unterschrieben wurde, wird durch das Versammlungsbüro geprüft und unterschrieben.

Die eventuellen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, werden, nach gehöriger „ne varietur" Unterzeichnung durch die Parteien und den instrumentierenden Notar, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

III.- Dass in gegenwärtiger Versammlung das gesamte Aktienkapital vertreten ist, dass somit die Versammlung regelmässig gegründet und befugt ist, über vorstehende Tagesordnung zu beschliessen.

Sodann hat die Versammlung, nach Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Gesellschaftsbezeichnung von „Fondo obbligazionario protetto con cedola periodica" in „Fondo obbligazionario con cedola periodica" abzuändern.

Demnach beschliesst die Generalversammlung die Artikel 1 und 5, Absatz 6, der Satzungen in ihrer englischen und deutschen Fassung abzuändern wie folgt:

Englische Fassung

" **Art. 1. Name.** There exists among the existing shareholders and those who may become owners of shares in the future, a public limited company ("société anonyme") qualifying as an investment company with variable share capital ("société d'investissement à capital variable") under the name of "Fondo obbligazionario con cedola periodica" (hereinafter the "Company")."

Art. 5. Definitions (paragraph 6). "Company' means 'Fondo obbligazionario con cedola periodica'."

Deutsche Fassung

„ **Art. 1. Name.** Unter der Bezeichnung Fondo obbligazionario con cedola periodica' (nachfolgend ‚Gesellschaft‘) existiert für vorhandene Aktieninhaber und Personen, die eventuell zukünftig Eigentümer von Aktien werden, eine Aktiengesellschaft (‚Société Anonyme‘), die als Investmentgesellschaft mit variablem Anteilkapital (‚Société d'investissement à capital variable‘) tätig ist."

Art. 5. Begriffsbestimmungen (Absatz 6). „‚Gesellschaft‘: ‚Fondo obbligazionario con cedola periodica‘."

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 5, Absatz 18 der Satzungen in ihrer jeweiligen Fassung abzuändern damit dieser nunmehr lautet wie folgt:

Englische Fassung

Art. 5. Definitions (paragraph 18). "Valuation Day' means the day on which the Net Asset Value per Share of each Sub-Fund is calculated, i.e. each day which is a bank business day in Luxembourg, Munich and London.

Deutsche Fassung

Art. 5. Begriffsbestimmungen (Absatz 18). „‚Bewertungstag‘: Der Tag, an dem der Netto inventarwert je Aktie jedes Teilfonds berechnet wird, d. h. jeder Tag, der in Luxemburg, München und London ein Bankengeschäftstag ist.,,

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 18.2. der Satzungen in ihrer jeweiligen Fassung abzuändern damit dieser nunmehr lautet wie folgt:

Englische Fassung

Art. 18. Delegation of power (paragraph 2).

"18.2 The Company may enter into an investment management agreement which shall supply the Company with recommendations and advice with respect to the Company's investment policy pursuant to Article 19 hereof and may, on a day-to-day basis and subject to the overall control and responsibility of the Board of Directors, have actual discretion to purchase and sell securities and other assets of the Company pursuant to the terms of a written agreement. Subject to the approval of the Board of Directors of the Company, the Investment Manager may delegate its powers to third parties at its own cost."

Deutsche Fassung

Art. 18. Übertragung von Befugnissen (Absatz 2).

„18.2 Die Gesellschaft kann eine Anlageverwaltungsvereinbarung abschließen, welche die Gesellschaft mit Empfehlungen und Ratschlägen zu ihrer Anlagepolitik gemäß Artikel 19 der Satzung versorgt, und täglich sowie vorbehaltlich der Gesamtaufsicht durch den Verwaltungsrat nach eigenem Ermessen Wertpapiere und andere Vermögenswerte der Gesellschaft gemäß den Bestimmungen einer schriftlichen Vereinbarung kaufen und verkaufen kann. Der Investmentmanager ist vorbehaltlich der Genehmigung des Verwaltungsrats des Unternehmens dazu berechtigt, seine Befugnisse zu eigenen Kosten an dritte Parteien zu delegieren."

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Geschäftsjahr der Gesellschaft zu ändern, damit dieses am 1. April beginnen soll und am 31. März des darauffolgenden Jahres enden soll.

Somit endet das erste Geschäftsjahr, welches am 14. November 2008, Gründung der Gesellschaft, begann, am 31. März 2009. Das folgende Geschäftsjahr beginnt somit am 1. April 2009.

Fünfter Beschluss

Im Anschluss an vorangehenden Beschluss beschliesst die Generalversammlung Artikel 26 der Satzungen in ihrer jeweiligen Fassung abzuändern damit dieser nunmehr lautet wie folgt:

Englische Fassung

" **Art. 26. Accounting year.** The accounting year of the Company shall commence on the 1st of April of each year and shall terminate on the 31 March of the subsequent year."

Deutsche Fassung

„ **Art. 26. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. April des Jahres und endet am 31. März des darauffolgenden Jahres."

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung erklärt, dass der Titel des Vorsitzenden des Verwaltungsrates, Herrn Dr Jürgen AMEN-DINGER, geändert hat in „Member of Operating Management Committee, Head of Structuring & Financial Engineering, Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG."

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Kapitalerhöhung obliegen, werden auf ungefähr eintausendachthundert Euro (EUR 1.800,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen am Datum wie eingangs erwähnt zu Senningerberg.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, hat vorstehende Satzungsänderungen auf Wunsch der vorbenannten Erschienenen in Englisch und Deutsch verfasst. Im Falle von Unterschieden zwischen dem englischen und dem deutschen Text soll, laut den Erschienenen, der englische Text massgebend sein.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchliche Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Sandra Schenk, Désirée Eklund, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 17 mars 2009. LAC/2009/10236. Reçu 75.-€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 25. März 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009041396/202/117.

(090047401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Unique Gifts Inc., Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-6450 Echternach, 71, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 144.611.

FERMETURE DE SUCCURSALE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2008 les administrateurs ont décidé à l'unanimité de fermer la succursale, 71, route de Luxembourg, L-6450 Echternach pour le 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Fiduciaire B + C S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009041056/7759/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03709. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Airtech G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9168 Mertzig, 3, Tonnheck.

R.C.S. Luxembourg B 110.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 mars 2009.

Signature

Pour la gérance

Référence de publication: 2009041061/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 24 mars 2009, réf. DSO-DC00230. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090046925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 94.395.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 06 mars 2009

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 06 mars 2009:

- 1.- Démission de Monsieur Marc Bartimes. en ses qualités d'administrateur-délégué et administrateur de la société et ce, à dater de ce jour.
- 2.- Démission de Monsieur Joao Lucas en sa qualité d'administrateur de la société et ce, à dater de ce jour.
- 3.- Démission de Monsieur Olivier Piron en sa qualité d'administrateur de la société et ce, à dater de ce jour.
- 4.- Nomination à dater de ce jour de Monsieur Olivier Gaspard, demeurant à Bastogne (Belgique), 61, Route d'Assenois, en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.
- 5.- Nomination à dater de ce jour de Monsieur Patrick Servais, demeurant à Bastogne (Belgique), 51, Rue du Saiwet, en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.
- 6.- Nomination à dater de ce jour de Madame Vinciane Bruhl, demeurant à Bastogne (Belgique), 61, Route d'Assenois, en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.
- 7.- Nomination à dater de ce jour de Madame Caroline Heinzius, demeurant à Bastogne (Belgique), 51, Rue du Saiwet, en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.
- 8.- Démission de la société FIDOM S.à r.l., ayant son siège social au 2, Rue Hannelanst, 34, Ilôt du Château à L-9544 Wiltz. en sa qualité de Commissaire aux comptes de la société.
- 9.- Nomination à dater de ce jour de la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., ayant son siège social au 21, Rue du Fossé à L-9522 Wiltz, en qualité de Commissaire aux comptes de la société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.
- 10.- Autorisation est donnée au Conseil d'Administration de nommer un ou plusieurs administrateurs-délégués avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa signature individuelle ou leur signature conjointe.

Wiltz, le 06 mars 2009.

BAU-UNION WILTZ S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009041080/772/33.

Enregistré à Diekirch, le 24 mars 2009, réf. DSO-DC00219. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

BATI CV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3501 Dudelange, 40, rue Aloyse Kayser.

R.C.S. Luxembourg B 110.493.

—
Monsieur CAVELIER Grégory agissant en sa qualité de gérant technique de la société à responsabilité limitée BATI CV, avec siège social à rue Aloyse Kayser 40, L-3501 DUDELANGE, RCS Luxembourg B numéro 110.493., accepte au nom de la Société, conformément aux dispositions de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la cession de 50 parts sociales par la société ISOMAX SA, rue Aloyse Kayser 37, L-3501 DUDELANGE en faveur de White Management SA en formation conclue en date du 18 novembre 2008.

Le gérant technique constate que les conditions suspensives portant sur ladite cession ont été réalisées et que la propriété desdites parts a été transférée en date du 18/12/2008.

Les 100 parts sociales de la société BATI CV Sàrl sont donc réparties comme suit:

- White Management SA:	50 parts sociales
- ISOVI SA:	50 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Le 27/02/2009.

CAVELIER Grégory

Le gérant technique

Référence de publication: 2009041068/1681/23.

Enregistré à Diekirch, le 26 mars 2009, réf. DSO-DC00263. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090046951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

LU-CIX Management, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg C 86.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 4 mars 2009

Première résolution

L'Assemblée Générale désigne en qualité d'administrateurs, chacun pour une durée de 2 ans qui expirera à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011:

- M. Georges MULLER, représentant la société Cegecom
- M. Roland ROTH, représentant la société Global Media Systems
- M. Andy BIERLAIR, représentant la société Root eSolutions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration réuni le 25 mars 2009

Septième résolution

Le Conseil d'Administration désigne en qualité de Directeur Administratif Monsieur Claude DARO, représentant de la société anonyme Cegecom.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Référence de publication: 2009041140/10053/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08085. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

BATI CV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3501 Dudelange, 40, rue Aloyse Kayser.

R.C.S. Luxembourg B 110.493.

—
Monsieur CAVELIER Grégory agissant en sa qualité de gérant technique de la société à responsabilité limitée BATI CV, avec siège social à rue Aloyse Kayser 40, L-3501 DUDELANGE, RCS Luxembourg B numéro 110.493., accepte au nom de la Société, conformément aux dispositions de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la cession de 50 parts sociales par la société ISOVI SA, rue Aloyse Kayser 37, L-3501 DUDELANGE en faveur de White Management SA en formation conclue en date du 10 décembre 2008.

Le gérant technique constate que les conditions suspensives portant sur ladite cession ont été réalisées et que la propriété desdites parts a été transférée en date du 18/12/2008.

Les 100 parts sociales de la société BATI CV Sàrl sont donc réparties comme suit:

- White Management SA: 100 parts sociales

Le 27/02/2009.

CAVELIER Grégory

Le gérant technique

Référence de publication: 2009041070/1681/21.

Enregistré à Diekirch, le 26 mars 2009, réf. DSO-DC00264. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090046954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Delta Montage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 134.274.

L'an deux mille neuf, le dix-huit février.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

- Serge JACQUEMIN, monteur, demeurant à F-57970 Yutz, 18, rue de l'aviation;
- Luciano DI GIANNI, monteur, demeurant à F-54680 Errouville, 21, rue Claude le Lorrain;

associés de la société DELTA MONTAGE SARL, établie et ayant son siège à L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B134.274, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 77 du 11 janvier 2008.

Les comparants prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de transférer le siège social de Luxembourg à Windhof, et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

" **Art. 4.** Le siège social de la société est établi à Windhof."

Deuxième résolution

Ils fixent l'adresse à L-8399 Windhof, 9, route des 3 Cantons.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: JACQUEMIN, DI GIANNI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 25 février 2009. REM 2009/279. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Mondorf-les-Bains, le 6 mars 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009041385/218/33.

(090047304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Bau-Union Wiltz SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 94.395.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 06 mars 2009

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 06 mars 2009:

La nomination en qualité d'administrateurs-délégués, avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par leurs signatures conjointes de

- Monsieur Olivier GASPARD, administrateur de société, demeurant à B-6600 Bastogne, 61, Route d'Assenois, et
- Monsieur Patrick Servais, administrateur de société, demeurant à B-6600 Bastogne, 51, Rue du Saiwet, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2012;

Wiltz, le 06 mars 2009.

BAU-UNION WILTZ S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009041082/772/19.

Enregistré à Diekirch, le 24 mars 2009, réf. DSO-DC00220. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Super Star S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 89, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 103.447.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009041083/7476/12.

Enregistré à Diekirch, le 27 mars 2009, réf. DSO-DC00271. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Hermes Finance AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 113.297.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on March 18th 2009, it has been resolved the following:

1. To re-elect Mr. Pierre ARENS, Mr. Peter ENGELBERG and Mr. Gilles WECKER, residing professionally at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as directors of the company until the next annual general meeting;
2. To re-elect MODERN TREUHAND S.A, situated at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as new statutory auditor of the company until the next annual general meeting;

Fiona FINNEGAN / Gilles WECKER.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 18 mars 2009, il a été résolu ce qui suit:

1. Ré-élection de Mr. Pierre ARENS, M. Peter ENGELBERG et de M. Gilles WECKER, demeurant professionnellement au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme administrateurs au conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale;
2. Ré-élection de MODERN TREUHAND S.A. située au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Fiona FINNEGAN / Gilles WECKER.

Référence de publication: 2009041266/1369/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06254. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier 3 LF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 129.435.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041086/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06789. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier 3 JD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 129.439.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041088/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06790. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C8 Embassy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 129.660.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041118/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06086. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier 3 GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 129.436.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041089/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06792. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier 3 EM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 129.440.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041090/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06793. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Princes (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 117.162.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041119/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06085. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier 3 ARB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 142.966.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041091/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06794. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Immobilière des Glacis S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 76.578.

—
EXTRAIT

La société prend acte que Mr. Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 4 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041093/4287/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06853. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

REL (First) Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 129.471.

—
AUSZUG

Aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 17.03.2009 geht hervor, dass:

1. Frau Sylvie Schartz, mit Berufsanschrift in L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, von ihrem Amt als Verwaltungsrat der Gesellschaft abberufen wurde.

2. Herr Romain Schumacher, mit Berufsanschrift in L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, an ihrer Stelle zum Verwaltungsrat der Gesellschaft ernannt wurde.

Sein Mandat endet mit der Jahreshauptversammlung des Jahres 2013.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 17.03.2009.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2009041127/1051/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06924. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Archer Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 124.711.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 9 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 9 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 9 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- M. Carlo Schneider, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck (Luxembourg) résidant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041095/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07512. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

QGX Golden Hills S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 138.489.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 5 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 5 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 5 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- Mme. Céline Pignon, née le 27 mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041096/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07514. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Democo, Société Anonyme.

Siège social: L-8610 Buschrodt, 19, Angelsgronn.

R.C.S. Luxembourg B 114.863.

—
Durch dieses Schreiben und nach unserem Gespräch, teile ich Ihnen mit, dass ich mit sofortiger Wirkung als technischer Verwaltungsratsdeligierter der Firma DEMOCO AG kündige.

Lommersweiler, den 22.03.09.

Manfred ARENS.

Référence de publication: 2009041117/10087/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07985. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

QGX Coal S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 138.487.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 5 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 5 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 5 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- Mme. Céline Pignon, née le 27 mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041097/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07515. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

QGX Metals S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 138.488.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 5 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 5 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 5 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- Mme. Céline Pignon, née le 27 mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041098/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07519. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Nomura Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 107.078.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009041159/242/12.

(090046716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Southridge Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 124.695.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 9 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 9 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 9 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- M. Carlo Schneider, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck (Luxembourg) résidant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041099/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07520. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Conset Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 124.969.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 9 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 9 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 9 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- M. Carlo Schneider, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck (Luxembourg) résidant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041100/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07522. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Domaine Paradisu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 86.485.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009041160/242/12.

(090046722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Capital Sports Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 140.271.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 9 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 9 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de la Société avec effet au 9 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- M. Carlo Schneider, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck (Luxembourg) résidant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041101/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07524. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Electrical Components International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 142.421.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 4 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de classe B de la Société, a démissionné avec effet au 4 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de classe B de la Société avec effet au 4 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041102/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06898. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Vivacon Lux One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.691.

—
Herr Mice Bode Tritt mit Wirkung zum 16. März 2009 von seinem Mandat als Geschäftsführer zurück.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16.03.2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl
Unterschrift

Référence de publication: 2009041138/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05017. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

M/C AWS Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 140.438.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 5 mars 2009 que le gérant suivant de la Société a démissionné avec effet au 5 mars 2009:

- M. Patrice Gallasin;

et que la personne suivante a été nommée gérant de classe B de la Société avec effet au 5 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- Mme. Céline Pignon, née le 27 mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041104/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06901. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Hercules Realty Private Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 134.605.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 12 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 12 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 12 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041105/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06902. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Illkirch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.875.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Véronique Réveilliez

Habilité par la gérance

Référence de publication: 2009041235/4025/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06099. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Zitro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 133.648.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prise par l'associé unique de la Société en date du 12 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de classe B de la Société, a démissionné avec effet au 12 mars 2009 et que les personnes suivantes ont été nommées gérants de classe B de la Société avec effet au 12 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée:

- P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164.

- M. Carlo Schneider, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck (Luxembourg) résidant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041106/4287/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06903. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090046828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 98.716.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041108/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06906. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090046839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Massylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.874.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Véronique Réveilliez
Habilité par la gérance

Référence de publication: 2009041236/4025/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06097. - Reçu 38,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090046900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 103.678.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041109/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06907. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 105.025.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041110/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06909. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Massylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.874.

—
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009041120/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 105.026.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041111/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07013. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 108.687.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041112/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07016. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Illkirchlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.875.

—
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009041121/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 110.273.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041113/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07018. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 113.594.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 11 mars 2009 que Pastrice Gallasin, gérant de classe A de la Société, a démissionné avec effet au 11 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de classe A de la Société avec effet au 11 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041114/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Fimat, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 85.727.

—
Attestation - Rectificatif de l'assemblée du 8 janvier 2009 de la société "Fimat" no RCS B 85.727

En date du 8 janvier 2009 s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire enregistré à Luxembourg A.C. le 14 janvier 2009 LAC/2009/1313 de la société "FIMAT" ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zoning Industriel, il s'avère que lors de cette assemblée la société LUCOS COMPANY SERVICES S.A. a été révoqué alors qu'est inscrit auprès du Registre de Commerce Monsieur JAN VANDEN ABEELE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 mars 2009.

Me Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009041139/211/16.

(090046976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 117.991.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 10 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 10 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041115/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07021. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Le Premier Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 97.877.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 13 mars 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 13 mars 2009 et que P.A.L. Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145 164 a été nommée gérant de la Société avec effet au 13 mars 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041116/4287/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07022. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Kestego S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 137.563.

—
Extrait de résolutions prise par l'Assemblée Extraordinaire des Actionnaires

Il est décidé de transférer la siège de la société de l'adresse actuelle 20, rue J.P.Beicht, L-1226 Luxembourg, au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme
Pour KESTEGO SARL
Marco Petronio
Manager

Référence de publication: 2009041143/9881/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07968. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Société de Regroupement Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 47.664.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date du 17 mars 2009 que M. Romain Schumacher, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, a été appelé à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de l'administrateur sortant, Mme Sylvie Schartz, avec adresse professionnelle établie à la même adresse.

Le mandat d'administrateur de M. Schumacher prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009041122/1051/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06925. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Utilifin, Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.741.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date du 17 mars 2009 que M. Romain Schumacher, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, a été appelé à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de l'administrateur sortant, Mme Sylvie Schartz, avec adresse professionnelle établie à la même adresse.

Le mandat d'administrateur de M. Schumacher prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009041123/1051/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06926. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Perseus Immobilien Gesellschaft 5, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.802.

—
Le Bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009041172/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07180. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Gif Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4190 Hautcharage, 57, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 82.447.

—
Außerordentliche Generalversammlung vom 20.03.2009

Beschluss

Folgende Änderungen treten ab 01.04.2009 in Kraft:

Als Vorsitzender des Verwaltungsrats und Geschäftsführer der GIF Holding SA tritt zurück

Franz-Josef Fleiter, Beulstr. 22, 58642 Iserlohn, Deutschland.

Zum Vorsitzenden des Verwaltungsrats und Geschäftsführer wird bestimmt

Vladimir Gorodkov, Leninskiy Prospekt 81-233, 119261 Moskau, Russland.

Herr Vladimir Gorodkov übernimmt ebenfalls die tägliche Geschäftsführung unter gleicher Adresse.

Franz-Josef Fleiter
Vorsitzender des Verwaltungsrats

Référence de publication: 2009041124/4186/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08059. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Yorkshire Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 82.150.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date du 16 mars 2009 que Mme Nicole Reinert, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, a été appelée à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de l'administrateur sortant, Mme Sylvie Schartz, avec adresse professionnelle établie à la même adresse.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009041125/1051/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06921. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

GRP Security, Société à responsabilité limitée,

(anc. Gia Abanico S.à r.l.).

Siège social: L-4807 Rodange, 118, rue Nicolas Bieber.

R.C.S. Luxembourg B 63.635.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALA S.A.

Associé unique

Signatures

Référence de publication: 2009041257/1429/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07428. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Resorts & Properties Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.788.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, abgehalten als ausserordentliche Generalversammlung am 18.03.2009

1. Frau Sylvie Schartz, Angestellte, mit Berufsanschrift in L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, wurde von ihrem Amt als Verwaltungsrat der Gesellschaft abberufen.

2. Frau Nicole Reinert, Angestellte, mit Berufsanschrift in L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, wurde an ihrer Stelle zum Verwaltungsrat der Gesellschaft ernannt.

Ihr Mandat endet mit der Jahreshauptversammlung des Jahres 2012.

Luxemburg, 18.03.2009.
Für den Verwaltungsrat
Unterschriften

Référence de publication: 2009041126/1051/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06919. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

ABN AMRO European Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.275.

Suite à l'Assemblée Générale Annuelle en date du 11 février 2009 de la Société ABN AMRO European Finance S.A., les décisions suivantes ont été prises:

1. Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises à compter du 11 février 2009 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en 2012:

- BDO Compagnie Fiduciaire S.A. société anonyme, ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Réviseur d'entreprise de la Société.

2. Veuillez noter le changement d'adresse de manière suivante:

- BDO Compagnie Fiduciaire S.A., ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2009041131/683/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05406. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

C7 Bison S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 110.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Véronique Réveilliez

Habilité par la gérance

Référence de publication: 2009041238/4025/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07281. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Ultimo Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 301.850,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.760.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 12 mars 2009 que Godfrey Abel, né le 2 juillet 1960 à Brixworth, Royaume-Uni, demeurant 30, Rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041134/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07465. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Albatros Performance Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 53.606.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 20 mars 2009

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix la reconduction des mandats de M. Gaussen, M. De Pourtalès et M. Pierre Delandmeter en qualité d'administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009,

L'assemblée décide à l'unanimité des voix la reconduction du mandat de La Fiduciaire Vincent La Mendola, 64 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg comme Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Pour ALBATROS PERFORMANCE MANAGEMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041137/2948/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07387. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Intuitae Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'eau.

R.C.S. Luxembourg B 141.363.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des associés de la société INTUITAE Luxembourg S.A.R.L. qui s'est tenue à L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'eau en date du 4 mars 2009 qu'à l'unanimité, les associés adoptent la résolution suivante:

- il est décidé de transférer, avec effet au jour de la présente, le siège au 2, rue de l'eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009041265/1268/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05843. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090046904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.

Tradition Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 29.181.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009041163/242/12.

(090046739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2009.
